Nom, Prénom:
Catégorie :
Grade et Fonction:
Etablissement :
à Monsieur le Recteur de l'Académie de la Guadeloupe
S/C de M
OBJET : Demande de congé pour formation syndicale.
Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé <b>le jeudi 23 novembre 2017</b> pour participer à un stage de formation syndicale.
Ce stage se déroulera à Petit-Bourg.
Il est organisé par la section [académique / départementale / nationale] du SNES (fsu) sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré - SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).
ALeLe
Signature.